

Conseil CPAS du jeudi 21 décembre 2023 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 21 décembre 2023 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor..

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Adoption ajustement plan pluriannuel 2020-2025 n° 8 : partie CPAS

Le conseil du CPAS est invité à adopter sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 adapté. Le projet d'ajustement et la documentation ont été remis aux conseillers 14 jours avant le conseil.

3. Prise de connaissance du rapport du comité de concertation commune-CPAS du 23 novembre 2023

Le conseil communal prend connaissance du rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS du 23 novembre 2023.

4. Règlement relatif aux anniversaires et aux événements protocolaires internes

Par le passé, le conseil communal a approuvé un règlement concernant les anniversaires, les projets exceptionnels, les événements protocolaires, etc. La version la plus récente datant de 2013, le règlement est désormais obsolète. Le règlement sera désormais divisé en deux règlements distincts, dont un nouveau règlement pour les anniversaires et les événements **internes**. Il est demandé au Conseil d'approuver le nouveau règlement.

5. Règlement relatif au budget des citoyens

Le administration locale souhaite améliorer la qualité de vie et donner aux habitants la possibilité de prendre leurs propres initiatives pour renforcer la qualité de vie dans leur village. Le conseil souhaite accorder une subvention pour les budgets des citoyens. Il est demandé au conseil d'approuver le règlement relatif au budget des citoyens.

Communications

6. Note d'inspiration Eerstelijnszone Zuid-Oost Limburg et Logo Limburg

En collaboration avec Logo Limburg, Eerstelijnszone Zuid-Oost Limburg a préparé une note d'inspiration sur la santé préventive. Ils espèrent que cette note incitera les responsables politiques à mettre la politique de santé préventive à l'ordre du jour. Les conseillers prennent connaissance de cette note d'inspiration

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

7. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 28 novembre 2023 et du 7 décembre 2023

8. Prise de connaissance du plan de sécurité de l'information

L'année dernière, le délégué à la protection des données a effectué une analyse de la sécurité de l'information afin de déterminer les mesures que l'administration locale devrait prendre en matière de sécurité de l'information et de protection des données à caractère personnel.

L'analyse a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui ont été converties en actions et incluses dans un plan de sécurité de l'information pluriannuel (2024-2027). Le conseil est invité à prendre connaissance du plan de sécurité de l'information.

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président